Cfdt: PARTOUT POUR TOUS
ORANGE

ÉLECTION CSE CHEZ ORANGE

LE VOTE EST ÉLECTRONIQUE

- Épargne salariale
- Économie/ Stratégie
- Emploi/ Insertion
- Rémunération
- Qualité de vie au travail
- Activités sociales

VOTEZ CFDT

DU MARDI 19 AU JEUDI 21 NOVEMBRE 2019

PROFESSION DE FOI

#PARTOUT POUR TOUS

www.cfdt-orange.com

Contact : **cfdt.campagnecse@orange.fr**

L'ACTION DE LA CFDT CHEZ ORANGE

La CFDT est engagée dans une entreprise qui change…
… dans un secteur des télécoms en perpétuel changement.

Avec la consolidation du secteur des télécoms régulièrement sur le devant de la scène, l'enjeu du développement des réseaux très hauts débits fixe et mobile, une diversification des activités (IOT, Banking, Sécurité etc.), une concurrence qui ne faiblit pas avec un contexte juridique et réglementaire souvent au détriment d'Orange, une entreprise qui gère la décroissance des effectifs… la CFDT a la conviction que rien n'est possible sans un dialogue social renforcé, des ajustements organisationnels réellement négociés, une stratégie claire et partagée, **des organisations syndicales fortement représentatives.**

Penser à ceux qui quittent l'entreprise, mais aussi à ceux qui restent avec une attention particulière pour les nouveaux embauchés.

Au quotidien, la CFDT est pleinement mobilisée sur les questions de « transition générationnelle » et de transmission des savoirs, enjeu crucial pour Orange : notre organisation syndicale porte une attention plus particulière à l'intégration des nouveaux embauchés (environ 25 000 nouveaux salariés dans l'entreprise depuis 2010).

Les effets des départs naturels d'un tiers des effectifs entre 2012 et 2020 renforcent plus encore les enjeux d'un **dialogue social exigeant et responsable pour anticiper** la mutation d'un groupe porté de plus en plus dans l'avenir du numérique. En 2017, la CFDT a rappelé au PDG, Stéphane RICHARD, que les 7 500 recrutements prévus de 2016 à 2018 n'étaient pas suffisants pour répondre aux besoins et faire face aux départs en retraite ! La CFDT a été entendue puisque le Groupe a finalement recruté 8 900 personnes sur cette période !

L'avenir de l'entreprise et la reconnaissance des salariés.

Pour la CFDT, il est important d'identifier les compétences essentielles de demain chez Orange. La CFDT a conscience que rien ne pourra se faire sans une politique volontariste de reconnaissance des compétences des salariés. Plus de 38 000 mesures de reconnaissance avec impact financier ont été versées depuis 2 ans : il s'agit maintenant d'acter une mise en œuvre équitable dans les territoires.

Chez ORANGE, plusieurs accords d'entreprise signés par la CFDT rien que ces deux dernières années, apportent des garanties à tous les salariés, qu'ils soient hommes, femmes, cadres ou non cadres, fonctionnaires comme salariés de droit privé :
Accord intergénérationnel (TPS, TPA, Embauches) et TPSH
Accord d'Intéressement plus favorable que le code du travail
Avenant accord télétravail et les titres restaurants pour les télétravailleurs
Accord offres salariés (120 euros de VOD, remises sur mobiles sim only)
Accord Plan de mobilité (IKV, achat 2 roues propres)
Accord salarial unanime en 2019
Accord pour mise en œuvre d'un régime de remboursements des frais de santé pour les fonctionnaires
Accord pour attribution d'actions gratuites en 2020
Accord mondial pour l'Egalité Professionnelle

1ère organisation chez Orange, la CFDT présente #PartoutPourTous revendique, négocie pour tous les salariés du Groupe, des accords apportant du plus et des avancées concrètes !

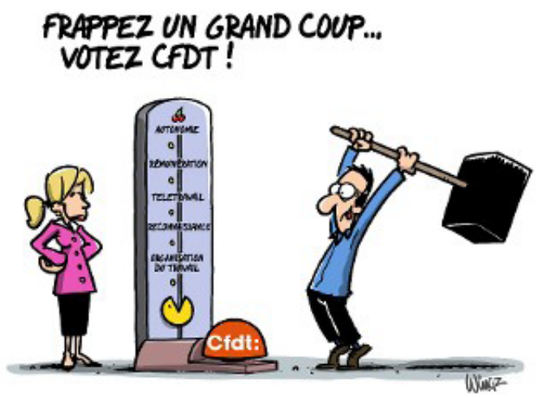

DONNEZ DU POIDS À LA CFDT

Partout en France, grâce à votre vote, la CFDT continuera à vous défendre au sein de 14 CSE, au comité central, dans les négociations et au quotidien via vos Représentants de Proximité (RP).

En 2014 la CFDT devenait 1ère dans l'entreprise Orange, en 2018, elle devenait la 1ère Organisation Syndicale de France !

Ces résultats marquent l'intérêt grandissant des salariés pour le syndicalisme d'engagement et de responsabilité que porte la CFDT. **En choisissant à nouveau des candidats CFDT pour vous représenter** en novembre 2019, vous aurez la garantie d'être défendus et accompagnés pour les 4 ans à venir !

L'UNSA APPORTE SON SOUTIEN AUX LISTES PRÉSENTÉES PAR LA CFDT

« L'UNSA réaffirme son engagement : notre organisation syndicale appelle à voter pour les candidats des listes CFDT de la France hexagonale.

Dans ce cadre, pour défendre l'intérêt des salariés, nous partageons la conviction qu'il nous faudra ensemble pérenniser et renforcer le dialogue social avec des **Organisations Syndicales représentatives**, fortes et rassemblées qui prônent un syndicalisme de propositions, réformiste, progressiste et combatif. C'est d'ailleurs dans ce cadre, que des militants de la CFDT et de l'UNSA Orange participent ensemble depuis plus de 6 ans à des travaux autour du dialogue social ou des négociations. »

INSERTION, EMPLOIS & TERRITOIRES

Pour la CFDT, la « diversité géographique » doit être une préoccupation prioritaire afin que tous les salariés d'Orange puissent exercer une activité dans des conditions décentes ou bénéficier d'un parcours professionnel, **en province, en Île-de-France ou dans les DROM**. C'est le sens donné par la CFDT à sa signature de l'accord GPEC en 2011 et 2014 pour un outil basé sur une approche territoriale proche de vos réalités, permettant à nos élus d'analyser les écarts entre les besoins de l'entreprise et les ressources disponibles. Malheureusement, l'accord GPEC 2018 a été signé par la seule CFDT, et n'est donc pas valable.

Parallèlement, **l'accord Intergénérationnel signé par la CFDT** en 2018 a confirmé le maintien des dispositifs Temps Partiel Seniors (TPS) et Temps Partiel Aidé (TPA). Toujours sur la base du volontariat, il permet aux salariés «seniors » de gérer leur fin de carrière. Cet accord interdit toute mobilité non souhaitée par les salariés à moins de 3 ans de la retraite.

En ce qui concerne **l'Egalité Professionnelle**, l'entreprise ne respecte pas assez ses engagements. La CFDT a été particulièrement exigeante dans la négociation du nouvel accord Monde s'appliquant à toutes les filiales d'Orange.

En juin 2017, la CFDT a également signé un nouvel accord triennal concernant **les salariés en situation de handicap** garantissant un soutien accru pour permettre le maintien en situation d'emploi. En 2020, la CFDT sera attentive lors de la renégociation à **lutter contre toute forme de discrimination** dans l'entreprise.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Sur le Télétravail, l'accord signé par la CFDT en 2013 encadre sa mise en œuvre et enracine ce mode d'organisation du travail. En 2017, la CFDT a obtenu dans une nouvelle négociation la revalorisation et l'indexation de la prime forfaitaire pour les télétravailleurs, l'extension du télétravail à nos collègues vivant en secteurs transfrontaliers, l'attribution de titres restaurant pour les télétravailleurs dès 2018.

La CFDT prend en compte les résultats de l'enquête stress et les différents signaux du terrain (via ses élus et militants) pour enrichir ses revendications notamment en matière de **Qualité de Vie au Travail** (QVT).
L'accord sur la Méthodologie d'évaluation de la charge de travail signé par la CFDT permet d'aborder notamment lors des EI ou lors de tout nouveau projet de réorganisation tout déséquilibre de charge de travail et d'enclencher une évaluation afin de le résoudre.

La CFDT **se bat toujours contre le 100% Flex Desk imposé** dans les grands projets immobiliers qui fleurissent sur le territoire. Elle a également permis aux salariés via la signature d'un plan de mobilité avec l'entreprise une **participation à l'achat d'un deux roues** propres pour les trajets domicile travail et le paiement d'une **indemnité kilométrique vélo (IKV)** !

Malgré la disparition des CHSCT, la CFDT s'engagera dans les Commissions de Santé, Sécurité et Conditions de travail afin d'analyser les dossiers et d'alerter les élus du CSE et l'entreprise en cas de dérive constatée.

REMUNERATIONS

Défendre votre pouvoir d'achat passe d'abord par la revalorisation annuelle de votre salaire. C'est le sens de l'engagement de la CFDT en signant des accords salariaux. Mais d'autres éléments de rémunération s'ajoutent au salaire : intéressement, participation, abondement du PEG ou du Perco, nouveau PERECO et la possibilité de monétiser des jours épargnés dans le CET vers le Perco… Dans toutes les négociations du domaine de la rétribution et du pouvoir d'achat des salariés, la CFDT cherche à réduire tous les écarts existants entre les différents statuts de personnel dans l'entreprise.

ACTIVITÉS SOCIALES & CULTURELLES

L'action sociale couvre un vaste champ de prestations chez Orange, sur lesquels la CFDT est partout investie :
Pour les ASC, fidèle à ses valeurs d'équité, de transparence et de solidarité, la CFDT souhaite proposer encore plus de liberté et de simplicité, offrir des activités sociales et culturelles variées accessibles à tous les salariés quels que soient leur statut, leur CSE de rattachement, leur niveau hiérarchique, les revenus de leur foyer ou leur situation familiale : pas d'exclus ! Des prestations #PartoutPourTous ! Sur **la couverture santé prévoyance**, signataire du contrat groupe collectif pour les salariés de droit privé, la CFDT veille à préserver un haut niveau de prestations et à maintenir le régime à l'équilibre. **Et grâce à la CFDT**, l'équité d'une couverture pour les Fonctionnaires et les Contractuels est devenue réalité depuis le 1er janvier 2018 !

En ce qui concerne **le sujet du Logement, la CFDT** priorise son action en faveur des jeunes salariés pour qui l'accès au logement est souvent une réelle difficulté. Les élus CFDT sont attentifs aux solutions proposées dans les situations d'urgence et à développer une relation de proximité pour les salariés en attente.

Pour la Restauration, la CFDT défend un accès pour tous les salariés sur tout le territoire en priorisant partout où cela est possible la restauration collective, grâce à une gestion mutualisée des budgets restauration des CSE.

L'attribution des Titres Restaurant doit être systématique pour les personnels ne bénéficiant pas de moyens de restauration collective, y compris pour les télétravailleurs.

LA CFDT POUR VOUS REPRÉSENTER CHEZ ORANGE

« L'enjeu des élections professionnelles dans les entreprises c'est d'avoir une organisation syndicale qui défende pied à pied les salariés, qui leur apporte des avancées concrètes, en termes de conditions de travail, de protection sociale, de salaire et qui soit en capacité de peser sur la stratégie économique de son entreprise. Dans le secteur des Télécoms, où notre entreprise est, bouleversée, en mutation permanente, il est crucial d'avoir des représentants des salariés qui soient cohérents sur ces mutations économiques, qui soient capables de porter des propositions et contre-propositions.

Donc l'enjeu pour l'entreprise et pour les salariés, c'est d'avoir une organisation syndicale qui les défende bien, pour aujourd'hui et pour demain, et les meilleurs pour le faire chez Orange, c'est la CFDT ! »

Laurent Berger Secrétaire Général de la CFDT

Cfdt: PARTOUT POUR TOUS
ORANGE

Du 19 au 21 novembre 2019, vous élirez vos représentants du personnel dans les Comités Sociaux et Economiques (CSE).

Les candidats de la CFDT sont des femmes et des hommes engagés pour vous représenter dans tous les lieux du dialogue social. Au sein d'un collectif de militants CFDT qui construit les revendications et décide la signature d'accords, ils participent à un syndicalisme d'engagement, un syndicalisme qui vous ressemble !

Rejoignez la CFDT !
Votez et faites voter CFDT !

Retrouvez nos informations CFDT sur Intr@noo/Espace syndicats :

- http://cfdt.rh.francetelecom.fr/

Et sur Internet et les réseaux sociaux :

- https://f3c.cfdt.fr
- http://www.facebook.com/cfdt.orange
- http://twitter.com/CFDT_Orange

Téléchargez notre appli CFDT Orange

ÉLECTIONS CSE DU 19 AU 21 NOVEMBRE ET UN ÉVENTUEL SECOND TOUR LES 26 ET 27 NOVEMBRE 2019
VOTEZ POUR DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL CFDT

100% des voix pour la CFDT F3C